

## **ENJEUX DU RÉSEAU RÉCI ET COMPOSITION**

---

Le **Réseau RÉCI** est composé de **structures intervenant dans le domaine de l'immigration, l'intégration et/ou de la lutte contre les discriminations liées à l'origine**. Les structures composant le Réseau RÉCI sont à ce jour :

ARIFOR (Champagne-Ardenne), CR.PV Essonne (Essonne), COFRIMI (Midi-Pyrénées), CREFE 01/69 (Rhône-Alpes), EPI - Espace Picard pour l'Intégration (Picardie), IREV (Nord Pas de Calais), ODTI (Grenoble), ORIV (Alsace).

Le réseau entretient des relations étroites avec des structures partenaires telles que le Gip « Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration » (Paris) ou le centre de ressources VEI (Ville École Intégration - CNDP) notamment sur le volet documentaire ; ainsi que des partenariats privilégiés avec le CLAPEST (Alsace), Économie et Humanisme (Rhône-Alpes) ou l'Arese.

Par la constitution de ce réseau, il s'agit de favoriser une **action collective et mutualisée dans le domaine de la production de connaissances, de se positionner comme un acteur « visible » sur la scène nationale**. Les structures membres du Réseau sont liées par une **charte d'engagement** soulignant l'importance du **principe de coopération** qui structure ce Réseau.

La **participation au Réseau RÉCI est conditionnée**, compte tenu de son objet (précisé ci-dessous), par le fait qu'il s'agisse de structures répondant aux conditions suivantes :

- Assurer une **fonction ressources** dans les domaines d'intervention précités, Cette fonction ressources relève d'une logique de service au public, disponible et ouverte à tous.
- **Mettre en commun leurs ressources** avec les autres membres du réseau (par la production de références documentaires) dans le cadre de **la base bibliographique**.

## **OBJET DU RÉSEAU RÉCI**

---

Le Réseau RÉCI a pour but :

- la production et la diffusion de connaissances, de ressources sur ses champs de compétence (immigration, intégration et/ou lutte contre les discriminations),
- la mise en œuvre d'une fonction de veille, d'observation des processus, des dispositifs et des actions
- une fonction de sensibilisation et la qualification auprès des acteurs (publics, privés, associatifs...)
- une fonction d'interpellation.

Il intervient par **mutualisation et capitalisation des connaissances** sur la base des **ressources disponibles** (existantes et/ou produites par chacune des structures).

Par son action, il vise à **optimiser, favoriser l'action des acteurs** et se dote d'un **espace ressources et de ressourcement** (y compris pour les membres du réseau).

Ces modes d'intervention supposent de la part des membres du réseau :

---

### **RÉSEAU RÉCI**

Déléguée : Murielle MAFFESSOLI (ORIV Alsace)

Tél. : 03 88 14 35 89 - courriel : [oriv.alsace@wanadoo.fr](mailto:oriv.alsace@wanadoo.fr)

Délégué adjoint : Arnaud DEHÉDIN (EPI Picardie)

Tél. : 03 22 91 92 38 - courriel : [epi.association@wanadoo.fr](mailto:epi.association@wanadoo.fr)

Site: <http://www.reseau-RECI.org/>

- un **travail de veille documentaire** (sur les connaissances produites, la législation, les expériences, les dispositifs publics...),
- un **travail de production collective** (diffusion et production de notes de synthèse, ...),
- des **temps de réflexion par la mise en commun des analyses et connaissances**,
- une **diffusion des réflexions et travaux sous différentes formes** (papier, électronique ou l'organisation de temps d'échanges, de démarches formatives...).

Il dispose d'un **site internet** : [www.reseau-rci.org](http://www.reseau-rci.org) dans lequel l'on peut retrouver la présentation du Réci et des membres, les productions du Réseau et l'accès à la base documentaire partagée...

## **ACTIVITÉS DU RÉSEAU RÉCI**

---

Concrètement cela se traduit, à minima, par :

- la **mise à disposition de ressources** sous forme d'une **base documentaire** (rassemblant les ressources disponibles au niveau de l'ensemble des membres) accessible à tous, gratuitement (sur internet),
- **l'organisation de temps d'échanges** sous forme de **séminaires de réflexion** permettant une mise en commun et en perspective des analyses et la diffusion de ces connaissances.

Ces deux activités **concernent obligatoirement l'ensemble des membres du Réseau RÉCI** et constituent le **socle de l'intervention du Réseau**.

Par ailleurs, et sur projets, le **Réseau RÉCI peut mener et/ou participer** à tous travaux donnant lieu : à capitalisation des ressources documentaires, à analyse sur la base de ces ressources, à valorisation, connaissance et diffusion des ressources documentaires existantes. Ces activités ou chantiers (ponctuels ou réguliers / locaux, nationaux ou européens) associent tout ou partie des membres du Réseau, selon les objectifs et compétences de chacune des structures.

Actuellement, et dans cette perspective, des membres du **Réseau RÉCI contribuent aux projets suivants** :

- Raxen - EUMC
- Réflexions (séminaires, capitalisation) sur les questions d'intégration avec dans ce cadre une participation aux assises nationales de l'intégration et aux rencontres régionales
- Analyse des problématiques de discriminations sur les territoires
- Réalisation de notes sur les thèmes d'actualité : interculturalité...

## **FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU RÉCI**

---

Les **membres du réseau se réunissent de manière régulière** pour mener à bien ces activités. Ils participent donc à des actions communes obligatoires (alimentation de la base documentaire et production de connaissances = socle commun du réseau), réalisent un programme de travail annuel et mettent en place des coopérations entre membres (sans forcément impliquer l'ensemble des membres du réseau) en fonction de leurs centres d'intérêts et compétences.

Une **association de gestion** (créée sous le nom « association de gestion RÉCI », le 11 juillet 2005, n°0802017171, Préfecture de la Somme) assure le fonctionnement administratif du réseau et la gestion des actions bénéficiant de financements publics. Les moyens du réseau sont issus de ces financements. Son objet social est de « gérer les fonds et les moyens mobilisés par le Réseau RÉCI pour la mise en œuvre de ses orientations et de ses projets ».

### **RÉSEAU RÉCI**

Déléguée : Murielle MAFFESSOLI (ORIV Alsace)

Tél. : 03 88 14 35 89 - courriel : [oriv.alsace@wanadoo.fr](mailto:oriv.alsace@wanadoo.fr)

Délégué adjoint : Arnaud DEHÉDIN (EPI Picardie)

Tél. : 03 22 91 92 38 - courriel : [epi.association@wanadoo.fr](mailto:epi.association@wanadoo.fr)

Site : <http://www.reseau-RÉCI.org/>